

# Orange surveille les appels d'offres des marchés publics

Comment être certain de ne pas passer à côté d'un marché face aux **milliers d'appels d'offres issus de dizaines de secteurs d'activité**? En effectuant une veille pointue. Veille qui nécessite soit du temps pour éplucher l'ensemble des sites publics, y compris dans la presse régionale ou nationale, soit des outils perfectionnés. Ou encore recourir à un service tiers.

C'est notamment ce que propose Orange. L'opérateur annonce un nouveau service exclusif de veille des appels d'offres publics en direction de ses clients professionnels, notamment les commerçants, artisans, TPE, et petites PME. Le service propose d'**avertir en temps réel les abonnés** des annonces susceptibles de les intéresser en fonction des critères propres à leur domaine d'activité. Ce qui permettra aux professionnels de réagir immédiatement et, potentiellement, d'accélérer le développement de leur entreprise ou activité.

Il suffit pour cela de souscrire au service (en s'inscrivant sur [cette page](#) du portail d'Orange Pro). Le service offre une veille sur **4000 sources d'appels d'offres** en provenance de 90 secteurs d'activités et notamment les annonces publiées au Bulletin officiel des annonces des marchés publics (B.O.A.M.P.), de la presse quotidienne régionale (PQR) et nationale (PQN), et de l'ensemble des Marchés à procédure adaptée (MAPA).

Développé en partenariat avec DoubleTrade (division du groupe Reed Business Information), le service de veille «intelligente» est **offert pendant 7 jours**. Au delà, la facture tombe : 19,90 euros par mois pour 1 département sélectionné, 29,90 euros pour 2 départements, et près de 40 euros pour 3 départements. Ce dernier forfait inclus la *Lettre des Marchés Publics*, sélection des actualités juridiques des marchés publics les plus pertinentes de la semaine. Sinon, elle est proposée pour 5 euros par mois.

En revanche, le service n'offre visiblement **pas de veille nationale**. D'autre part, les souscriptions sont soumises à un **engagement d'un an**. Enfin, il est regrettable que le service ne soit pas ouvert à tous, clients ou non d'Orange. **Un manque de souplesse dommageable** de la part de l'opérateur dans la mesure où nombre d'artisans ne sont pas forcément en recherche de marché tout au long de l'année et encore moins systématiquement client des solutions de communication de la marque de France Telecom.